

# «Oui à l'échange automatique d'informations avec l'UE»

## Trois types de clientèle

Si la Suisse passe à l'échange automatique d'informations avec l'UE, comment voyez-vous l'avenir de nos banques?

Les banques auront trois types de clientèle. D'abord, les clients non européens - asiatiques ou moyen-orientaux par exemple - qui continueront à déposer leurs avoirs dans nos banques afin de bénéficier du secret bancaire, mais pour des raisons non fiscales. Ensuite, les clients au bénéfice imposés à forfait dans notre pays. Enfin, les clients européens qui, tout en déclarant leurs avoirs dans leur pays de domicile, les feront gérer en Suisse.

**Pour quelles raisons non fiscales le secret bancaire intéresse-t-il les extra-Européens?**

La confidentialité est une sécurité. En cas de coup d'Etat par exemple, ils ont l'assurance que leur fortune ne restera pas bloquée dans leur pays.


**Quels avantages les banques suisses tireront-elles de la libre circulation des services financiers?**

Elles pourront contacter des clients et proposer des fonds de placement dans toute l'UE. Les banques qui en auront les moyens ouvriront des filiales à l'étranger pour gérer sur place l'argent de leurs clients. Et celles qui y sont déjà pourront bénéficier de toute leur infrastructure en Suisse.

(jof)

Un deal susceptible d'intéresser au moins l'Italie, l'Allemagne et la France, trois membres de l'UE particulièrement pressés d'encaisser de l'argent: des centaines de millions rapidement, c'est bon à prendre. «Si le Conseil fédéral n'adopte pas cette stratégie, il commettra la même erreur qu'au début des années 2000, au moment de la négociation de l'accord sur la fiscalité de l'épargne, prévient encore Philippe Kenel. Le gouvernement aurait dû proposer Rubik en lieu et place du prélèvement à la source à taux progressifs contenu dans l'accord. A ce moment-là, ce projet aurait été accueilli à bras ouverts.»

Tout de même, offrir d'abolir le secret bancaire alors que l'UE ne nous a encore pas mis le couteau sur la gorge, n'est-ce pas se tirer une balle dans le pied? «Si la Suisse attend, elle se tire une balle dans le cœur. Malheureusement, vu l'érosion du secret bancaire, lorsque nous serons le dos au mur, ce sera pour être fusillés. A ce moment-là, nous n'obtiendrons plus rien en échange.»

 [www.tdg.ch](http://www.tdg.ch) Consultez notre dossier: «Le secret bancaire suisse dans la tourmente».



Philippe Kenel, avocat à Lausanne, Genève et Bruxelles et président de la Chambre suisse du commerce pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg. (ODILE MEYLAN/9 MARS 2010)

Aux yeux du fiscaliste, Berne vient une fois de plus de faire fausse route. Vouloir négocier les mesures concrètes avec chaque pays sur un plan bilatéral n'est pas une bonne idée: «La

Suisse n'évitera pas une négociation globale avec l'Union européenne. Le but de l'UE est clair et elle n'en démordra pas: l'échange automatique d'informations est un précepte incontournable. En aucun cas l'UE n'acceptera, d'inscrire dans le marbre une autre solution que celle-ci.»

Face à cette situation, deux solutions s'offrent à la Suisse. Tenter en vain de calmer le jeu ou prendre la main avant qu'il ne soit définitivement trop tard. Il faut agir et vite. «Nous ne parviendrons pas à endormir l'UE. Il faut entrer en matière

immédiatement sur un passage de la Suisse à l'échange automatique d'informations en négociant un long délai transitoire et en obtenant le maximum en retour.»

Car plus on attend, plus la confiance des clients dans le secret bancaire s'érode, appuie le spécialiste. Conséquence: son poids économique ne cesse de diminuer. «La seule chance de la Suisse est de négocier l'abandon du secret bancaire tant qu'il a encore de la valeur.»

### Rubik, trop tardif

Selon Philippe Kenel, la Suisse est encore en position d'être intransigeante dans ces négociations: «Le système d'échange d'informations automatique avec l'UE ne devrait pas être mis en œuvre avant 2018. Le temps, pour les banques suisses et leurs clients, de trouver sereinement de nouvelles solutions. Durant ce délai transitoire, le Conseil fédéral pourrait proposer de mettre en œuvre une solution temporaire,

telle que le projet Rubik qui prévoit l'instauration d'un impôt libérateur. Par ailleurs, le Conseil fédéral devrait lister les demandes de notre économie à l'égard de l'UE et, évidemment, exiger la libre circulation des services financiers.»

### PUBLICITÉ



**SIG Vitale Vert**  
Laissons entrer l'énergie solaire

## SECRET BANCAIRE

Un an après la concession historique du Conseil fédéral sur la distinction entre évasion et fraude fiscales, l'avocat Philippe Kenel brise un tabou sur la place financière suisse et propose des solutions compensatoires.

JOËLLE FABRE

**L**e 13 mars 2009 restera dans l'histoire comme le jour où la Suisse a cédé sous la pression internationale. De peur de figurer sur la liste noire des paradis fiscaux de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), le Conseil fédéral décidait de lâcher du lest sur le secret bancaire en abolissant, pour l'étranger, la distinction entre évasion et fraude fiscale.

Un an après, les coups de boutoir n'ont pas cessé et la défense de la place financière helvétique devient une gymnastique de plus en plus pénible. «Les dernières déclarations d'Hans Rudolf Merz, le 25 mars, ne font part d'aucune stratégie à long terme», s'inquiète le fiscaliste Philippe Kenel, avocat à Lausanne, Genève et Bruxelles et président de la Chambre suisse du commerce pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg.

Lui, l'avocat d'étrangers fortunés, et l'un des plus farouches défenseurs du secret bancaire, tire la sonnette d'alarme: «La Suisse donne l'impression qu'elle espère pouvoir s'en tirer sans trop de mal en laissant passer l'orage. Or, ce que nous connaissons depuis quelques mois n'est pas une vague d'intempéries, mais bien le climat dans lequel nous devons vivre à l'avenir.»

**«La seule chance de la Suisse est de négocier l'abandon du secret bancaire tant qu'il a encore de la valeur»**

PHILIPPE KENEL